

Paul Martin ou

Un mariage à l'américaine

Depuis quelques semaines déjà, le Canada est sous la gouverne du 21^e Premier Ministre de son histoire, M. Paul Martin. À la tête du Parti libéral depuis le 12 décembre dernier, Paul Martin réalise un rêve qui le hante depuis très longtemps : le pouvoir et la gouverne. Ainsi, en ce début de règne, notre Premier Ministre nous offre mille et une promesses nous permettant de rêvasser... Mais qu'est-ce que cela signifie réellement pour nous, citoyennes et citoyens?

Commençons donc par le commencement, l'économie! L'idéologie du libéralisme économique est évidemment la pierre angulaire du « nouveau » Parti libéral. Rien de bien surprenant venant d'un ex-ministre des Finances. Le libre-marché aura donc toute son attention, tant au sein de l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) que de la présumée ZLÉA (Zone de libre-échange des Amériques) à venir...

Cela indique que le portemonnaie de l'État et derrière lui, celui de l'entreprise privée, seront les premiers impliqués et influencés par cette obsession. Les impacts (souvent de cours terme) de ces aliénations ne seront satisfaisants que pour une poignée de Canadiens et de Canadiennes. Mais pour la majorité, c'est une autre histoire... Rien ne laisse présumer que l'écart entre les riches et les pauvres sera aminci dans les prochaines années.

Cela m'amène à traiter de ce vieux dossier poussiéreux qu'est la caisse de l'assurance-emploi... Aux gens victimes de ce vol outrageux dans lequel Paul Martin a bien sûr pataugé, le bel engagement de son nouvel ère est la diminution de 12 cents par 100 dollars

des cotisations versées par l'employé! Comme quoi le coffre déborde beaucoup trop, et qu'en même temps, les chômeurs et chômeuses sont déjà assez choyés comme ça!

L'aide internationale

Mais où iront donc les rentrées d'argent de « notre ami » Paul Martin? Ce dernier promet, entre autres, de financer à nouveau les grandes villes, la santé, les sciences, l'aide au tiers-monde... Tiens, cela me rappelle que l'Organisation des Nations unies (ONU) suggérait au Canada d'injecter au minimum 0,7 % de son produit intérieur brut (PIB) dans l'aide internationale. M. Martin, homme des finances canadiennes de la dernière décennie, avait mis la contribution canadienne à 0,29%!!! Il sera important, à l'aube des élections fédérales, de prendre garde à cet homme « d'ambition », car s'il emploie facilement un discours prometteur pour charmer son auditoire, il n'en demeure pas moins qu'il est lié de très près à des acteurs « pas très de gauche ».

L'environnement

En ce qui concerne l'environnement, nous savons tous (mis à part son affection pour les climats tropicaux) sa position à la fois molle et peu enga-

geante envers le protocole de Kyoto (ou son application) ou encore celle concernant l'étiquetage obligatoire des produits avec OGM. Alors que cet enjeu devrait figurer en tête d'affiche de son programme, il demeure plutôt discret (frôlant la réticence) sur le sujet.

Le mariage gai

Et si nous jetons un œil sur l'éventuelle légalisation du mariage gai, nous constaterons qu'en ce début de gel budgétaire, le seul mariage visible est malheureusement celui de l'administration Martin avec celle de Bush. Toujours sous cette obsession économique, Paul Martin démontre un net penchant vers son « voisin de droite », alléché, pour l'instant, par des contrats privés famoureux en Irak ou quoi encore!

S'il est probable que certaines réformes sociales aient tout de même lieu au cours du prochain mandat libéral, l'influence états-unienne sur notre pays risque de freiner encore une fois les ardeurs des plus utopiques d'entre nous. Le gouvernement Martin en sera un de droite, s'enlisant encore un peu plus dans le néolibéralisme planétaire... Bonne année!!

Benoît Pilotte

- SOMMAIRE -

Quand les conservateurs gouvernent	p. 2
6 février : Journée internationale des MGF	p. 2
Commerce équitable et Karité	p. 3
Lettre à Lassina au Mali	p. 3
Femmes en République dominicaine	p. 4
Propagande ou contrôle de l'opinion publique	p. 4
CSI : de chez nous au coeur du développement	p. 5
Le Niger coulé par la Banque mondiale	p. 5
Compassion à la sauce libérale	p. 6
2004 : Année internationale du riz	p. 6
Tribunaux et enfants domiciliés à l'étranger	p. 7
Patriot Act ou la surveillance policière	p. 7
Roman du Péruvien Mario Vargas Llosa	p. 8
Ouvrage : Dix clés pour comprendre la Tchéchénie	p. 8

Crime de lèse-majesté



Alors qu'il était propriétaire de Canada Steamship Lines Ltd. tout au long de son mandat de ministre des Finances du Parti libéral du Canada, monsieur Paul Martin a évité de payer des taxes et impôts. Ce grand tour de passe-passe mercantile lui a été rendu possible en recourant aux paradis fiscaux. Les navires de monsieur Martin battent pavillon notamment au Libéria où les droits de la personne sont grave-

ment bafoués et aux Bahamas. Ainsi, le nouveau Premier Ministre du Canada a pu non seulement soustraire des millions de dollars à l'impôt, mais aussi, contourner les normes environnementales et verser aux équipages de ses navires des rémunérations non-équitable. C'est peu dire d'affirmer que le sens éthique de monsieur Martin face aux principes d'équité et de démocratie fait royalement défaut. Réclamons sa démission, une enquête publique et un débat sur la fiscalité.

www.drapeauavendre.ca

Dessin et texte : Paco



Ce numéro international a été rendu possible grâce à la collaboration du
Carrefour de Solidarité Internationale



-- ÉDITORIAL --

Popularité du gouvernement Charest

Quand les conservateurs gouvernent...

Neuf mois seulement après son élection, le gouvernement de Jean Charest (premier ministre et député de Sherbrooke, rappelons-le) sème la désapprobation et un profond mécontentement dans la population. En effet, un sondage réalisé par la maison SOM (pour Radio-Canada) rendu public à la mi-janvier révélait que le taux d'insatisfaction s'élevait à 69 % contre un maigre 26 % de satisfaction!!!

Bien entendu, les différentes politiques, lois et règlements votés par ce gouvernement expliquent en grande partie cette grogne généralisée. Hausse des tarifs aux centres de la petite enfance, hausse des tarifs d'électricité, hausse des tarifs du transport en commun, modification de l'article 45 du Code du travail assurant une certaine protection des travailleurs et travailleuses en cas de vente de l'entreprise, quasi certitude de l'implantation d'une centrale thermique dans le Suroît, etc. Évidemment, nous ne pouvons passer sous silence cette volonté de diminuer les impôts... Bref, plein de changements allant dans le sens des « commandes » des grandes institutions économiques internationales dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international défendant ce qui est convenu d'appeler le « néolibéralisme » c'est-à-dire, la liberté du libre-marché avec le moins de contraintes possibles... Mais on peut facilement dire que c'est aussi la façon autoritaire et fermée d'imposer ses changements qui contribue à rendre ce gouvernement si impopulaire.

À qui profitent tout ces changements ???

Lorsque nous étudions attentivement les différentes politiques, lois et règlements votés par ce gouvernement, force nous est de constater que cela profite principalement aux plus riches de notre société. D'un côté, on baisse les impôts et de l'autre on augmente les tarifs de différents services publics et para-publics. Quand l'on sait que les baisses d'impôts profitent aux plus riches et que l'augmentation des tarifs affectent davantage les plus pauvres, on peut facilement identifier « où couche ce gouvernement ».

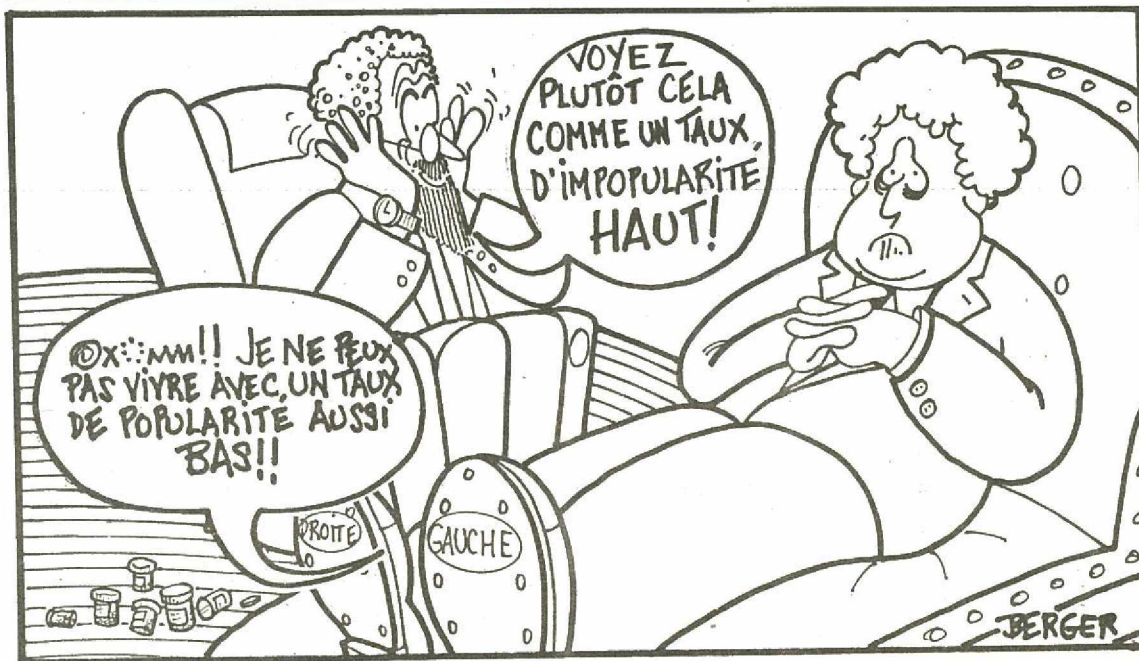
À ce chapitre, rappelons qu'au fédéral, les baisses d'impôts prévues totaliseront 100 milliards sur cinq ans à partir de 2001. Au Québec, les baisses d'impôts prévues pour les particuliers sont de l'ordre de 15 milliards pour la période 2000-2001 à 2004-2005 (sans parler des baisses d'impôt pour les compagnies...). Au Québec, le taux maximal d'imposition pour les personnes gagnant plus de 52,000 \$ est passé de 33 % en 1985 à 24 % en 2001... Fait « intéressant » à relever : les récentes baisses d'impôts appliquées au Québec ont été votées par le gouvernement péquiste. C'est ce qui s'appelle « paver la voie » à ses successeurs... Et dire que plusieurs « regrettent » le PQ malgré ses différentes politiques s'inspirant de la droite américaine ou canadienne : baisses d'impôts, déficit zéro sur le dos des plus pauvres, coupures drastiques dans les services publics et para-publics, etc. D'ailleurs, qui a amené notre système de santé au bord du gouffre ? Qui a malmené notre système d'éducation ? Qui n'a pas indexé le salaire minimum ?

Mais « quosse ça donne » ???

Maintenant, que penser d'une donnée à la fois surprenante et déroutante : la hausse de popularité de l'ADQ dans les intentions de vote... En effet, ce même sondage montre que l'ADQ aurait obtenu plus de 28 % des votes (10 % de plus qu'aux dernières élections). Mais que se passe-t-il ???

Le PLQ applique des pans du programme de l'ADQ et voilà qu'une partie importante de la population le désavoue au profit d'un parti encore plus à droite !!! Encore une fois, nous prenons position sur la nécessité de bâtir un parti en rupture avec les trois grands partis néolibéraux que sont le l'ADQ, PLQ et le PQ. Tant et aussi longtemps que nous appuierons un de ces partis, nous nous contenterons de choisir lequel appliquera (avec des nuances bien entendu) les politiques favorables aux plus riches.

L'équipe de rédaction



6 février : Journée internationale « Tolérance zéro » pour les Mutilations génitales féminines

Fortement encouragées par le travail du Comité inter africain pour l'abolition des pratiques traditionnelles néfastes, les Nations Unies ont institué la journée du 6 février comme étant celle de la lutte contre les mutilations génitales féminines.

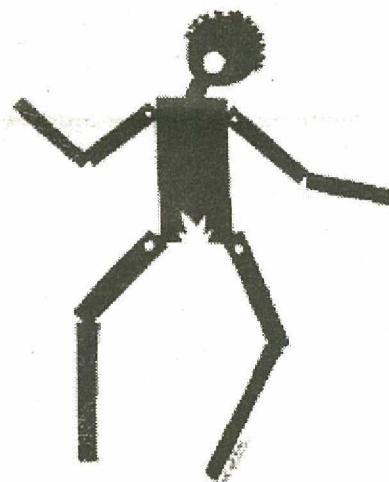
Les mutilations génitales féminines (MGF) désignent l'ablation de tout ou partie des organes génitaux féminins. Elles consistent en l'excision du clitoris et parfois en l'ablation ou la suture des petites lèvres ou des grandes lèvres. Une ouverture minuscule est laissée pour le passage de l'urine et l'écoulement du sang menstruel. Cette opération peut provoquer des hémorragies, des infections, un état de choc et des douleurs violentes. Elle entraîne souvent à terme des difficultés lors des rapports sexuels et de l'accouchement. Dans de nombreux pays, cette pratique est associée aux rites de passage vers l'âge adulte. Elle est apparemment très répandue dans des pays comme le Burkina Faso, le Tchad, Dibouti, l'Égypte, l'Érythrée, la Gambie, l'Éthiopie, le Mali, le Nigéria, le Sierra Leone et la Somalie ainsi que dans certai-

nes régions du Soudan. Elle est également signalée dans certaines populations de l'Asie du Sud. Selon l'Organisation mon-

de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales sous une forme ou une autre.

Cette pratique est combattue par des groupes de femmes en Afrique et dénoncée comme une violation du droit à l'intégrité physique dans le reste du monde. Ses détracteurs considèrent que les mutilations génitales féminines constituent une forme particulièrement violente de contrôle du statut et de la sexualité des femmes. En août 2002, la Sous-commission des Nations Unies pour la promotion et la protection des droits de l'Homme a affirmé que les gouvernements devaient mobiliser l'opinion publique, « en particulier à travers l'éducation, l'information et la formation, afin de parvenir à l'éradication complète des ces pratiques ».

Source : Amnistie Internationale, *La Lettre*, janvier 2004



diale de la santé, deux millions de fillettes sont soumises chaque année à cette expérience à la fois terrifiante et douloureuse. Entre 100 et 140 millions

Journal communautaire
bimestriel

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Téléphone : 821-2270
entree@aide-internet.org

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Équipe de rédaction Caricature

Yanick Bilodeau Pierre Berger
Louise Daigle
Carole Gascon
Normand Gilbert
Ruth Gilbert
Mirza Hasanafandic
Benoît Pilote
Nadine Stasse
Karine Therrien

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle

Collaboration

Alexandre Badibanga
Geneviève Desrosiers
Marco Labrie
Ève Morin-Desrosiers
Vesna Munizaba
Paco
Me Micheline Plante
Marijo Tardif

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Distribution :
Publi-Sac Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François

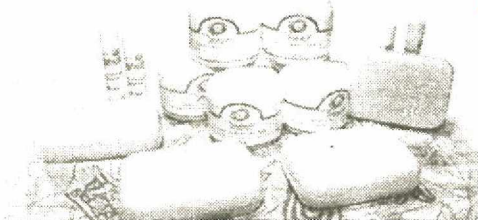
Culture
et Communications
Québec

AVDA
membre 2002

RPM
seau de
COMMUNAUTAIRE



Le Karité en vente au CSI



Le CSI voit dans le commerce basé sur les principes d'équité une approche intéressante qui fait appel au partenariat commercial basé sur la transparence, les échanges plus humains, l'équité et le renforcement de la solidarité entre les producteurs

du Sud et les consommateurs du Nord. Le commerce basé sur les principes d'équité vise une plus grande justice économique et sociale. Il contribue au développement durable et garantit un prix juste aux producteurs

Le CSI s'engage dans le commerce équitable afin :

D'aider des populations et des communautés du Sud mises à l'écart par les lois exploitantes du commerce international. En ce sens, nous voulons leur offrir des débouchés commerciaux au Québec;

De sensibiliser la population du Québec, en particulier celle de l'Estrie, au commerce équitable;

D'offrir des solutions de rechange aux consommateurs désireux de soutenir le développement durable et l'environnement. En effet, l'argent des produits équitables que nous commercialisons est doublé et permet de financer des projets de développement dans le Sud.

Nous adhérons aux principes et critères suivants :

Le paiement d'un prix équitable dans le contexte local et régional;

La continuité et l'engagement à long terme dans les relations commerciales basées sur la solidarité;

L'appui aux activités commerciales soucieuses de l'environnement;

L'achat direct auprès des coopératives et des Associations de femmes constituées démocratiquement;

La garantie de l'amélioration des droits des producteurs et des travailleurs.

Le karité est un arbre de l'Afrique de l'Ouest. Il produit des fruits à partir desquels on fabrique le beurre de Karité, un gras végétal utilisé pour la cuisson en Afrique, mais également reconnu par l'industrie cosmétique. Ses vertus curatives sont reconnues depuis des siècles. Fabriqué par des Associations de femmes maliennes avec lesquelles travaille le CSI depuis au moins dix ans, le beurre de Karité est transformé spécialement pour le CSI par une entreprise familiale de l'Estrie. Le beurre de Karité, acheté directement des Associations de femmes au Mali, permet à celles-ci d'obtenir trois fois le prix régulier offert par le marché. De plus, la fabrication du beurre leur permet un revenu cinq fois supérieur à la vente des seules noix de Karité.

Quelques vertus du beurre de Karité

- Hydrate la peau sèche
- Protège contre les gerçures
- Éloigne les moustiques
- Aide la cicatrisation
- Efficace contre les démangeaisons
- Bon pour les mains et les pieds gercés
- S'utilise pour les brûlures et les feux sauvages
- Redonne vitalité et souplesse aux cheveux abîmés
- Apaise la peau après une épilation
- Contient naturellement les vitamines A, C, E
- Aide à prévenir les rides par son contenu en allantoïdes naturelles

Produits	Prix de vente
Le baume de Karité avec lavande (30 ml)	20,00 \$/unité
Le savon (80 gr)	5,00 \$/unité
Le baume à lèvres (5ml)	5,00 \$/unité

La garantie de ces produits se limite au remboursement du prix d'achat ou au remplacement.

Le CSI vous offre des produits idéals pour vos campagnes de financement, contenant du beurre de karité 100 % pur.

CSI, 165, rue Moore, Sherbrooke J1H 1B8, tél. : 566-8076

Source : CSI

Enquête d'opinion publique réalisée par l'Université de Sherbrooke et le CSI

Selon une enquête d'opinion publique effectuée auprès de 327 répondants par l'Université de Sherbrooke et le CSI à l'automne 2003, « plus de 40 % des répondants jugent que le budget accordé à la défense est trop élevé, et plus de 40 % jugent que le budget accordé à l'aide internationale est insuffisant. Et ce, malgré le contexte actuel d'insécurité créé par « l'après 11 septembre » et la récente guerre en Irak impliquant nos voisins les États-Unis ».

L'« enquête a démontré que les questions liées au développement des pays du tiers-monde sont importantes pour la population de l'Estrie. Elle souhaite même une augmentation du budget de l'aide internationale. Le rapport complet de cette enquête d'opinion publique est disponible au CSI. »

Source : CSI informe, Été 2003, Vol. 7 n° 2

Stages outre-mer

Ils ont vu le monde d'ailleurs. Leurs cinq sens ont été profondément sollicités. Leurs références culturelles mises à l'épreuve. Ils ont passé avec succès cette aventure de la solidarité internationale. De retour au Québec, quelques-uns d'entre eux ont décrit avec passion ce que fut leur stage de solidarité dans le cadre, entre autres, de stages Québec sans frontières (QSF).

Lettre à Lassina



Photo : CSI

Un dernier salut au grand rieur!!!

SALUT GRAND RIEUR,

LE DERNIER SOIR que j'ai passé au village, je l'ai passé avec toi. Nous étions chez un de tes amis. C'était la pleine lune. Nous étions assis par terre sur une natte de plastique, les enfants de la famille dormaient à nos côtés, eux aussi sur des nattes à même le sol. Je m'endormais incroyablement. Entre deux phrases, je somnolais contre le foyer éteint mais encore tiède. Péniblement, mêlant notre maigre dénominateur commun de français et de bambara, nous essayions de communiquer. Je me souviendrai toujours du spectacle incroyable de tes expressions quand je t'ai expliqué la glace sur le fleuve Saint-Laurent... Tes yeux ne comprenaient rien au début, puis ils explosèrent de stupéfaction quand tu es arrivé à imaginer le concept. À la fin, tu m'as demandé en blague pourquoi je voulais tant retourner dans cet endroit si glacial...

LA QUESTION m'a fait réfléchir.

JE VEUX REVENIR, Lassina, parce que c'est d'ici que je peux encore le mieux t'aider. Tu es très bien capable de construire une école avec de la terre et de l'eau, tu l'as fait sous mes yeux. Ma présence chez toi n'a été qu'un déclencheur pour moi et pour toi. Toi, tu as été honoré de notre présence dans ton village, tu as appris qu'il y a de la neige au Canada, que certains Blancs peuvent être gentils. Tu as vu une autre façon de vivre en couple et de penser. Tu t'es ouvert au monde! Moi aussi, je me suis ouverte au monde en allant chez toi. J'ai vu les sourires dans tes yeux, la force de tes bras et j'ai appris l'importance cruciale que prend l'eau quand on en manque. J'ai compris la futilité de la paperasse administrative quand tu m'as tendu ta carte d'identification nationale alors que je te demandais ton âge. Tu ne pouvais pas la lire. Moi j'y ai lu que tu étais né vers 1960...

JE VEUX REVENIR, LASSINA, parce que je veux raconter ce que j'ai vu et ce que tu m'as appris. Peut-être que je le raconterai si bien qu'une personne, une seule, s'intéressera à ton pays, à ton continent et aura le goût d'aller te rencontrer. Qui sait si cette personne ne transmettra pas sa passion à une autre personne? Ainsi, dans quelques années, peut-être qu'une partie du Québec sera plus à l'écoute de ce qui se passe chez toi. Je suis certaine que s'ils te connaissaient, tous les Québécois et Québécoises auraient moins peur de sacrifier une partie de leur confort pour le partager avec toi! C'est pour ça que j'ai fait le stage et je crois encore que j'arriverai à te rendre une partie de ce que tu m'as donné...

MERCI LASSINA!

Geneviève Desrosiers
Stagiaire QSF Mali 2003



Petit à petit, la femme prend sa place

République dominicaine : paysages idylliques, ambiance de vacances, climat exceptionnel, terres verdoyantes et productives où tous les éléments semblent rassemblés pour passer une vie douce et paisible. Lorsque l'on pénètre à l'intérieur des terres, loin des grandes villes ou que l'on se dirige vers les montagnes, la vie des paysans nous ramène dans un autre siècle. Le temps semble s'être arrêté; les paysans labourent les terres avec des boeufs; les maisons sont petites et de bois, parfois même de bambou et elles sont éloignées les unes des autres. Dans les chemins de terre battue, les hommes se promènent sur des mules et les enfants se rassemblent près du « colmado », seul endroit du coin pour se réunir et jouer au base-ball. Quant aux femmes, on les voit s'affairer près des maisons.

En vivant dans une famille dominicaine rurale, on se rend vite compte qu'il existe une organisation sociale structurée, basée sur la répartition des tâches et l'entraide. En effet, dans ma famille d'accueil, toutes les activités étaient divisées de manière à utiliser le potentiel de chacun. Benne, mon père d'accueil, agit autant comme chef de famille que conseiller et homme politique de la communauté. Il part tous les matins travailler dans les champs de fèves, de tomates ou de maïs. D'autres jours, il va récolter le café ou le cacao avec un voisin. De plus, une fois par semaine, il se rend en ville faire les achats pour la famille. C'est aussi lui qui marchande le fruit des récoltes afin d'en obtenir un bon prix.

Journée de travail

On pourrait croire que le travail de la femme est moins important ou moins valorisé dans la communauté, mais qu'à cela ne tienne! Altagracia, ma mère d'accueil, comme toutes les femmes de la communauté, occupe ses journées de façon bien différente. Sa tâche est complémentaire à celle de son mari. La plus grande partie de sa journée est occupée à la préparation des repas. Elle consacre beaucoup d'énergie à la transformation des récoltes en produits dérivés tel la « raspadura », un aliment à base de canne à sucre. En plus, elle pilonne le café et le cacao.

C'est aussi elle qui s'occupe des poules et des lapins, élevés pour la consommation familiale. Elle fait le ménage, lave les vêtements et plus encore. Maintenant que ses enfants sont élevés et étudient à l'université de Saint-Domingue, elle consacre plus de temps à ses autres occupations.

En effet, lors des récoltes de café et de cacao, si la femme est disponible, son aide sera toujours bien accueillie et très appréciée par les hommes. Les rôles respectifs des hommes et des femmes sont tout aussi importants les uns que les autres. Ils se complètent et s'entremêlent pour en arriver à un tout. C'est par une entraide mutuelle que les tâches familiales sont remplies et que la famille subsiste. Cet échange est nécessaire pour un meilleur bien-être et vise une plus grande efficacité.

Journée d'études

De nos jours, dans les grandes villes de République dominicaine, il y a de plus en plus de femmes qui fréquentent les universités. Il y a d'ailleurs plus de femmes que d'hommes dans ces établissements. L'augmentation du taux d'instruction donne aux femmes une plus grande liberté et une certaine notoriété au sein de la communauté. Elles prennent de l'importance et sont davantage respectées. Ces nouvelles diplômées ont une influence très



Photo : CIS

Une Dominicaine à l'oeuvre

forte sur les Dominicaines rurales, si bien que dans quelques années, nous ne devrions pas nous surprendre de constater de grands changements quant à la condition et à l'image de ces femmes vivant en montagne.

La femme dominicaine prend lentement sa place au sein d'une communauté encore dirigée par une majorité masculine. Elle participe à toutes les tâches quotidiennes et fait valoir ses opinions. Cela peut nous sembler un très minime progrès, mais ce n'est que le début d'une grande ère de changements pour la société dominicaine rurale. Alors maintenant, à quand l'homme dans la cuisine?

Marijo Tardif

Stagiaire Québec sans frontières 2003

Source : CSI informe, été 2003, Vol 7 n°2

Le jeu de la propagande ou il pleut des bombes sur Bagdad

La guerre en Irak a été un exploit de propagande. Outre l'épisode du *sniper* de Washington durant quelques semaines au mois d'octobre 2002, la question irakienne a eu une place prédominante dans les médias. De plus, comment peut-on avoir de l'information objective et indépendante lorsque que l'armée américaine a choisi ces journalistes pour suivre les convois militaires? Avant tout, la guerre est une question d'intérêts. Dans le cas de la politique américaine pour s'allier la population, il faut que la guerre soit juste. Ainsi entre en jeu la propagande et les médias.

Intérêts politiques

Les intérêts d'un gouvernement sont d'abord les premiers motifs qui poussent un État à entrer en guerre. Celle-ci n'est pas investie d'une mission providentielle comme l'a laissé croire la Maison-Blanche avec son concept de guerre juste. Mais dans le cadre de la politique américaine, les intérêts (pétroliers, géostratégiques, détournement de l'opinion publique sur les problèmes internes, stabilisation du Moyen-Orient, maintien de la paix mondiale pour la sécurité de l'Amérique) ne justifient pas seulement une guerre, elle nécessite également la volonté de la nation, c'est-à-dire de l'opinion publique. De plus, il faut comprendre que le président et son équipe ont également l'objectif personnel d'être réélu pour un deuxième mandat. Avec ce double objectif, un acte belliqueux nécessite l'alliance de l'opinion publique. Pour cette raison, l'équipe Bush s'est investie d'une mission : éliminer un régime qui est une menace pour la sécurité mondiale du fait de la présence d'armes de destruction massive. Cet argument est le plus favorable pour rallier derrière le président, et le Congrès et une nation.

Le jeu de la propagande

CNN va endosser cette position présidentielle. Christiane Amanpour journaliste vedette de CNN soutient que « la presse était muselée et (s'était) auto-muselée ». Selon Amanpour, les télévisions « ont été intimidées par l'administration (...) l'administration, les services de renseignements, les journalistes n'ont pas assez posé de questions sur les armes de destruction massive. Cela semblait de la désinformation aux niveaux les plus élevés. »¹ Malgré que Washington nie avoir lié le 11 septembre 2001 et Saddam Hussein, près de 70 % des Américains croit que ce dernier est associé aux attentats.² N'est-ce pas l'œuvre de la propagande? Après le 11 septembre 2001, seulement 3 % d'entre eux croyaient que Saddam Hussein était impliqué directement dans les attentats. En effet, selon Steven Kull, directeur du *Program on International Policy Attitude* (PIPA) « L'administration a réussi à faire croire qu'il existe un lien entre les attentats du 11 septembre et Saddam Hussein. »² Sans le jeu de la propagande, quelle aurait été la position de la population américaine face à la guerre en Irak?

Ève Morin-Desrosiers

¹ Agence France Presse, 17 septembre 2003

² Christian Science Monitor, 14 mars 2003 (Traduction libre)

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

VISITEZ NOTRE SITE WEB

www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

LA TABLE RONDE DES



DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Rien n'est sacré, tout peut se dire de Raoul Vaneigem

« Il n'y a ni bon ni mauvais usage de la liberté d'expression, il n'en existe qu'un usage insuffisant. » Ce texte provocateur, d'une grande qualité littéraire, met en pièces les idées reçues qui courent dans le débat public.

Co-édité par la Découverte et Reporters sans frontières



Depuis plus de 25 ans, le Carrefour de solidarité internationale (CSI) réalise divers projets avec des pays du Sud



Photo : CSI

Cultures maraîchères au Mali

Au milieu des années 1970, divers organismes œuvrant pour la solidarité internationale, la justice sociale et le développement durable décident de fonder une organisation commune qui pourrait soutenir des projets de développement dans les pays du Sud et sensibiliser les Estriens et Estriennes à la réalité et aux enjeux internationaux. Le Carrefour de solidarité internationale était né.

« On y retrouvait au départ des organismes de coopération tels que Rallye tiers-monde Estrie, Développement et Paix et Amnistie Internationale. Leur but était d'avoir une

structure commune pour maximiser les impacts de leurs interventions et aussi bénéficier de services communs, d'où le nom de carrefour. Au fil des années, d'autres organismes se sont joints; aujourd'hui, on en retrouve 27 », d'expliquer le directeur général du CSI, Marco Labrie.

Des projets qui s'échelonnent sur plusieurs années

Au début des années 1990, le CSI s'engage avec des partenaires sur des programmes de trois à cinq ans touchant différents volets. « Du même coup, on a limité le nombre de pays où l'on intervenait, soit le Mali, le

Pérou, la République dominicaine, Haïti et le Nicaragua afin d'avoir un meilleur contrôle et un meilleur suivi. Cela ne nous empêche toutefois pas d'appuyer de petits projets ailleurs, comme ce fut le cas pour le Burkina Faso » de préciser M. Labrie.

C'est à cette même époque que se développent les premiers stages de groupe grâce à des ententes avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres organismes. D'une trentaine de stagiaires par année, le CSI en envoie aujourd'hui une centaine annuellement sous différentes formules : les stages organisés en collaboration avec le Collège de Sherbrooke et le Collège Champlain, et les stages supervisés entièrement par le CSI, réalisés dans le cadre du Programme Québec sans frontières du ministère des Relations internationales du Québec et le Programme Jeunes Stagiaires Internationaux de l'ACDI.

Un appui à des projets durables

Le CSI fait affaires uniquement avec des organismes non gouvernementaux (ONG) qui s'occupent de gérer les programmes. « L'avantage de fonctionner ainsi, c'est que ces gens connaissent bien la réalité de leur pays. Ils ont leur propres experts et le processus d'acceptation d'un projet suit un protocole très rigoureux et démocratique. Ces organismes travaillent avec des fédérations paysannes, des coopératives ou autres formes d'associations représentant les citoyens et les citoyennes », d'ajouter M. Labrie. « Les gens sont impliqués, ils sont formés aussi. Par exemple, on ne se contente pas de creuser des puits, on montre aux villageois comment le faire et surtout, comment entretenir le puits. Nous visons leur autonomie », de préciser Marco Labrie.

En Estrie, le CSI suit cette même ligne de pensée. « C'est un travail d'équipe car nous

travaillons énormément avec les différentes ressources présentes en région, nos membres, mais aussi d'autres organisations. Par exemple, la République dominicaine et le Pérou ont adopté un guide sur la sexualité préparé par le Centre de santé des femmes de l'Estrie. On tente de créer différents partenariats, comme celui qu'on retrouve entre la municipalité de Saint-Camille et une fédération paysanne du Mali. Plus on sensibilisera de gens à cette cause, plus à leur tour ils en sensibiliseront d'autres... »

Les activités du CSI sont financées à cinquante pour cent par l'ACDI; l'autre cinquante pour cent par les stagiaires, des fondations privées, des subventions provinciales et grâce à la générosité de membres de la communauté estrienne qui, à leur façon, peuvent ainsi appuyer ces projets de développement.

Source : *La Tribune*, Cahier spécial sur le CSI, 12 novembre 2003 S3

Privatisation de l'eau

Le Niger coulé par la Banque mondiale

Le Niger a craqué face à la Banque mondiale. Avec 73 millions de dollars à prêter en échange de la privatisation de son eau, la pression était tellement forte, que le plus sahélien des pays sahéliens a cédé une de ses ressources naturelles essentielles au secteur privé.

Il est vrai que la gestion de l'eau au Niger par l'État était problématique depuis plusieurs années. De fait, le secteur était déficitaire depuis 1977. Mais, cela suffisait-il pour que le Niger plie sous la pression de la Banque mondiale?

Bien que réaffirmant son opposition à la commercialisation de l'eau, la société civile nigérienne avec à sa tête les organisations syndicales a dû, semble-t-il, reconnaître qu'il fallait faire quelque chose. *Ce quelque chose qu'il fallait faire*, le gouvernement nigérien l'avait déjà cautionné. En effet, en 1996, le Niger sonnait le glas du monopole de l'État en matière, entre autres, de l'eau. L'ordonnance 96-062 du 22 octobre 1996 évoquait la liste d'une trentaine d'entreprises à

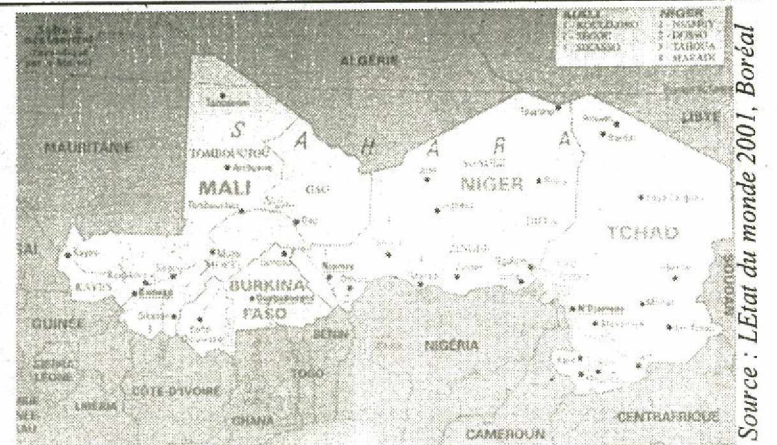
vendre par l'État. Parmi elles, la Société nationale des Eaux et deux autres majeures dont la Société nigérienne d'électricité et la Société nigérienne des télécommunications.

Le Niger avait-il le choix?

« Messieurs, Mesdames, chers investisseurs potentiels nationaux et étrangers, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Niger s'est engagé dans un programme de privatisation de douze entreprises publiques adopté en octobre 1996. La privatisation est une composante essentielle du Programme économique et financier conclu avec les institutions de Bretton Woods. » avait annoncé Mme Trapsida Fatima, ministre de l'Hydraulique de l'époque.

Le terrain était prêt pour les entreprises privées

En mars 2001, la société française Vivendi Water reprend la Société nationale des Eaux. Désormais, la distribution de l'eau potable au Niger est répartie comme suit : dans les campagnes, l'État nigérien endosse tous les rôles. Par contre, la distribution de l'eau en milieu urbain et semi-urbain est confiée à la Société de Patrimoine des Eaux qui s'occupe des infrastructures et des investissements lourds. Quant à la Société d'exploitation des Eaux, elle est en charge de la distribution et des branchements secondaires et est contrôlée à 51 % par Vivendi Water, 34 % par des investisseurs privés nigériens, 10 % par les salariés et 5 % par l'État.



Le Niger, au centre de l'Afrique sahélienne

Moussa Tchangari, directeur de l'hebdomadaire nigérien d'opposition note qu'après un an seulement de privatisation, le prix du mètre cube d'eau potable a subi une hausse de 13% pour les classes moyennes par rapport aux tarifs en vigueur depuis décembre 1999. Cette augmentation du prix de l'eau a bien sûr affecté toutes les couches sociales. Ce qui a amené en avril 2002, les syndicats et les organisations non gouvernementales à dénoncer cette hausse en organisant de nombreuses manifestations de rue dans la capitale nigérienne. Les particuliers, les gestionnaires des bornes fontaines publiques,

les commerces et les industries n'ont pas été épargnés. Certains particuliers ont vu leur facture multipliée par quatre. Dans ce contexte, il est facile d'asseoir au banc des accusés, la mondialisation des marchés. Dans un pays où seulement 43% de la population a accès à l'eau, les grandes compagnies transnationales font des profits énormes. Pendant ce temps, les Nigériens réalisent que l'eau est désormais inaccessible pour la majorité de la population.

Alexandre Badibanga

Source : *CSI informe*, Été 2003, Vol. 7 n° 2



La «Compassion» à la sauce libérale

Depuis le 4 janvier 2004, les salarié-e-s admissibles à l'assurance-emploi peuvent se prévaloir de prestations de compassion. Il s'agit de prestations versées à une personne qui doit prendre soin d'un membre de sa famille gravement malade et qui risque de mourir. Pour pouvoir bénéficier des prestations de compassion, il faut avoir 600 heures de travail assurable dans sa période de référence et présenter un certificat médical indiquant qu'un membre de sa famille est gravement malade et risque de mourir dans les six prochains mois. Ce qui vous donne droit à : un maximum de 6 semaines de prestations pour lesquelles vous n'êtes pas tenus de prouver votre disponibilité; un taux de prestations de 55 % de la moyenne hebdomadaire de votre salaire auquel s'ajoute un gain de travail admissible de 25 % de ce taux (minimum 50 \$); un séjour à l'extérieur si le parent malade ne réside pas au Canada.

Qui fait partie de la famille?

Le conjoint ou conjoint de fait, un parent, le conjoint ou conjoint de fait d'un parent, un enfant, l'enfant d'un conjoint ou d'un conjoint de fait. Le médecin doit conclure à la nécessité pour le prestataire de : fournir des soins au patient ou y contribuer; retenir les services d'un tiers pour fournir des soins au patient; fournir au patient un soutien psychologique ou affectif.



Les Nations Unies lancent l'Année internationale du riz, symbole de l'identité culturelle et de l'unité planétaire

En proclamant 2004 Année Internationale du riz, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), M. Jacques Diouf, déclare que le riz est « l'aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale » mais il avertit que « sa production subit de sérieuses contraintes ».

Les chiffres de la FAO montrent que d'ici 2030, la demande totale de riz sera supérieure de 38 % aux montants annuels produits entre 1997 et 1999. Le riz est la source alimentaire qui s'accroît le plus rapidement en Afrique et a une influence très importante sur la nutrition humaine et la sécurité alimentaire partout dans le monde.

Les prestations de compassion peuvent être versées à un ou plusieurs membres de la famille. Toutefois, seulement six semaines de prestations peuvent être versées par personne malade.

Par exemple, les six semaines peuvent être partagées entre un frère et une soeur. Dans ce cas, seule la première personne aura à purger un délai de carence de deux semaines non-rémunérées.

Notre bémol

L'obligation du décès prévu dans les six prochains mois est trop restrictive. Elle nécessite une conclusion ferme que bien des médecins hésiteront à faire. De plus, elle ne permettra pas à une mère ou à un père de prendre soin d'un jeune enfant gravement malade qui doit subir

une intervention chirurgicale importante si le risque de décès n'est pas présent. Nous questionnons aussi la notion restreinte de famille qui exclut la possibilité de prendre soin d'un frère, d'une soeur ou d'un grand-parent gravement malade.

Vous comprendrez que le fait de se prévaloir de ce nouveau droit ne résulte pas d'un choix personnel. Le premier membre d'une famille qui demandera de telles prestations amputera ou éliminera cette option aux autres. En effet, vous pourriez vouloir toucher ces prestations et vous les voir refuser parce qu'un autre membre de la famille les a déjà touchées. Nous pouvons déjà imaginer les querelles familiales qu'elles pourront initier.

Vesna Munizaba, MCCE

La retraite en bout de ligne :

1 800 463-5229

REER

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 \$.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h. Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec



-- VOUS ET VOS DROITS --

Les tribunaux du Québec sont-ils compétents pour statuer sur la garde d'un enfant domicilié à l'étranger?

Faits :

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants :

Les parties ont divorcé et la garde des enfants a été confiée à madame qui a été autorisée à s'installer en Belgique avec ceux-ci. Des droits d'accès ont été accordés à monsieur. Madame a présenté en Belgique une requête en annulation de ces droits. Monsieur a par la suite présenté au Québec une requête en modification de ses droits. Il demande la garde des enfants, invoquant qu'il n'a pas pu les voir au cours de la dernière année.

Madame prétend que la Cour supérieure du Québec n'est pas compétente pour entendre la cause.

Question :

Pensez-vous que la Cour supérieure du Québec peut entendre la cause?

Décision :

La Cour supérieure décline sa compétence.

Motifs :

L'intérêt des enfants et leurs droits doivent être examinés à la lumière de la loi du lieu de leur domicile. Le législateur accorde une grande importance au domicile de l'enfant lorsqu'il s'agit de décider de ses droits. Celui-ci a pour domicile celui du parent qui en assume la garde.

En l'espèce, les enfants sont domiciliés en Belgique depuis plus d'un an et sont assujettis aux lois de ce pays. Il est dans l'intérêt des enfants que les autorités de la Belgique statuent sur la garde légale en fonction des lois applicables dans le pays de leur domicile. La Cour supérieure décline sa compétence sur la requête présentée par monsieur.

Micheline Plante, avocate
Aide juridique (819) 563-6122

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone. : (819) 562-9547

Courriel : solidari@aide-internet.org

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Aux États-Unis

Depuis l'adoption du Patriot Act : la surveillance policière jusque dans les bibliothèques!

Aux États-Unis, ce qu'on pourrait appeler le « syndrome post-11 septembre » crée de nouvelles inquiétudes en ce qui concerne la sécurité intérieure. En effet, depuis l'adoption du fameux *Patriot Act*, visant à protéger le pays des actes terroristes, de nouvelles lois ont été adoptées dans le but d'empêcher toute activité le moindrement suspecte. Et voilà maintenant qu'on apprend que le FBI et le Service d'Immigration (INS) ont dans leur mire... les bibliothèques et les librairies !

Une dépêche de la Presse Canadienne parue le printemps dernier nous expliquait qu'en appliquant le *Patriot Act*, « non seulement les agents du FBI américain peuvent-ils consulter les dossiers des clients des bibliothèques avec un mandat de la Cour sans démontrer la nécessité de ce mandat, mais les bibliothécaires n'ont désormais plus le droit, dans certaines circonstances, d'en avertir les usagers visés, ni d'en avertir les autres membres du conseil d'administration de leur organisme »¹. C'est donc la loi du silence. Au nom de la lutte contre le terrorisme, les bibliothécaires n'ont pas d'autre choix que de se plier aux exigences de la police.

Situation inquiétante

Cette situation inquiétante rétablit certains droits qui n'existaient plus depuis trente ans, notamment, nous rapporte le même article, l'espionnage et la surveillance des lieux publics, dont les bibliothèques. Le Library Research Center, en collaboration avec des personnalités du Congrès, fait actuellement circuler une pétition demandant à ce que les raisons pour consulter un dossier d'usagers soient d'abord établies devant la Cour.

La même situation prévaut dans les librairies américaines. Par exemple, un client achetant par carte de crédit un livre trop critique envers le gouvernement² se retrouverait fiché et donc, facilement identifiable par les autorités policières. Cette atteinte à la liberté de pensée des gens a été vivement dénoncée en janvier dernier par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Son représentant dans les dossiers touchant la liberté d'expression, Freimut Duve, considère que les États-Unis sont « le pays le moins critiqué au sein de l'OSCE ».³



La justification d'une guerre et la perte des libertés civiles aux USA : le FBI & cie font leur job.

Il craint que cette surveillance s'étende aux pays d'Europe. Un débat fait rage au sein de l'Association des libraires américains et des bibliothécaires d'universités qui protestent depuis près d'un an contre cet état de fait. La résistance s'organise. Par exemple, au Vermont, où Bernard Sanders, seul candidat indépendant de la Chambre des représentants, devrait intervenir dans ce dossier, à la demande du Vermont Library Association⁴.

Dérapages possibles

Bien sûr, jusqu'à maintenant, on invoque la protection du public, et on affirme que la surveillance se fait en conformité avec la loi, et qu'elle s'applique seulement aux suspects de terrorisme et d'espionnage.

Mais on sait aussi que les mesures de sécurité dans les aéroports et aux postes de douanes ont été vivement renforcées en réponse aux fameux attentats que l'on sait. Des dérapages se sont déjà produits, entre autres, d'honnêtes citoyens qui n'avaient rien à se reprocher, soupçonnés d'activités terroristes, ont été arrêtés sans véritable justification. Les autorités diront qu'en temps de « guerre », on n'est jamais trop prudent et que les abus sont le prix à payer pour garantir la

sécurité du public. Mais quand même... les risques d'attentats en sol américain et la panique que les mesures d'urgence ont créées ne sont-ils pas un peu démesurés par rapport à la menace réelle ?

Enfin, la guerre nous a aussi démontré qu'il valait mieux être du côté de l'idéologie du gouvernement américain que dans l'opposition (certaines stars d'Hollywood en savent quelque chose...). On pourrait même affirmer qu'aux États-Unis, les citoyens et citoyennes ont toutes les libertés... sauf celle de remettre en doute les agissements du pouvoir en place.

Yanick Bilodeau

¹ Les usagers des bibliothèques américaines sous surveillance policière, *La Tribune*, mardi 22 avril 2003, p. C 8

² Un livre récent comme *Après l'Empire*, par Emmanuel Todd (Gallimard, 2002) ou les ouvrages de Noah Chomsky. Aussi *The Best Democracy Money Can Buy*, essai de Greg Pallast (ce dernier titre cité par la directrice de la bibliothèque municipale de Killington, au Vermont IN *Big brother les regarde*, Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*, 4 juin 2003

³ L'OSCE dénonce la surveillance des amateurs de livres aux États-Unis, *Le Devoir*, 24 janvier 2003.

⁴ *Big Brother les regarde*, article de Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*, 4 juin 2003.



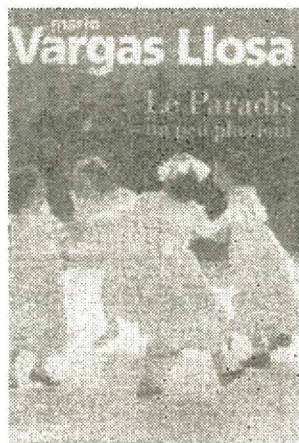
Roman : Le Paradis - un peu plus loin

De l'auteur péruvien, Mario Vargas Llosa

A leur manière, les deux protagonistes du dernier récit de Mario Vargas Llosa sont marginaux, profondément insoumis, libertaires et revendicateurs.

L'HISTOIRE débute avec le parcours de Flora Tristan, née en France en 1803 sous le règne de Louis-Philippe, qui nous fait pénétrer dans les méandres de la révolution industrielle. Les origines péruviennes de son père serviront d'assises à sa prise de conscience des injustices dont sont imprégnés les rapports humains. Elle retournera en France après un court séjour au Pérou avec le dessin d'organiser les ouvriers. Elle rêve de la création d'une union ouvrière, fonde les aspirations d'une révolution féministe et pacifique.

DE SON CÔTÉ, Paul Gauguin, petit-fils de Flora, quitte le monde des affaires, abandonne sa femme et ses cinq enfants, se fait impressionniste et trouve refuge en Polynésie. Koké, son surnom choisi par ses amis maoris, trouve enfin chez eux l'expression la plus sincère des êtres humains, ceux dont la civilisation n'a pas encore souillé



Maquette de la couverture

la pureté. Il y définit, à sa façon, les contours d'une résistance coloniale en prenant le parti des populations locales tout en peignant ses œuvres d'art. Sa « maladie imprononçable » a raison de lui et il meurt seul en 1903, pauvre et mésestimé.

DANS UNE FRANCE du XIX^e siècle empreinte des idéaux socialistes, dominée par les hommes, ce roman a le mérite de donner ses lettres de noblesse à la première femme qui aura eu le courage de s'y affirmer. Cette œuvre de Mario Vargas Llosa nous livre un combat qui est toujours d'actualité et rappelle que l'engagement n'est jamais vain lorsqu'il s'agit de trouver son paradis.

LLOSA, Mario Vargas. *Le Paradis - un peu plus loin*, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, Gallimard, Paris, 2003, 534 pages.

Source : Jacques Létourneau et Tanis Vachon, *Alternatives*, vol. 10. n° 2 / octobre 2003

Ouvrage : Tchéchénie. Dix clés pour comprendre

Par le Comité Tchéchénie

Tchéchénie. *Dix clés pour comprendre* constitue un des rares ouvrages offrant un regard critique et une analyse détaillée sur la guerre sanglante entre la Russie et cette petite république située au nord du Caucase qui réclame son indépendance.

LA CAMPAGNE DE DÉSINFORMATION que poursuit le gouvernement russe et l'espionnage dont il accuse les organisations humanitaires, combinés au désengagement de la communauté internationale, imposent un silence de plus en plus lourd, à mesure que les années passent. Toutefois, les auteurs, s'étant rendus à maintes reprises en Tchéchénie, décortiquent de manière concise

la complexité des enjeux entourant le conflit qui s'y déroule à huis clos, depuis près d'une décennie. Ils révèlent les motivations cachées des principaux acteurs impliqués dans le conflit sur le plan national et international et offrent un portrait désolant des répercussions de la guerre au sein des sociétés tchéchène et russe. Fait-on la guerre pour le pétrole? Quel est le rôle des Islamistes dans le conflit? Qui est responsable des violences envers les civils et pourquoi la guerre se poursuit-elle? Voilà quelques-unes des dix questions auxquelles répondent les auteurs afin de remettre le conflit en Tchéchénie au cœur du débat public.

COMITÉ TCHÉCHÉNIÉ. *Tchéchénie. Dix clés pour comprendre*. Préface de Sophie Shihab, Paris, Éditions La Découverte, 2003, 1997, 125 pages.

Source : Csilla Kiss, collaboration spéciale, journal *Alternatives*, Vol. 10, N° 1, septembre 2003



Maquette de la couverture

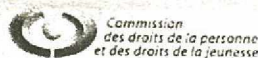
ÉDUCER AUX DROITS AGIR POUR LES DROITS

Séminaire sur l'éducation aux droits les 27 et 28 février 2004
au Centre 7400, 7 400, boulevard Saint-Laurent, Montréal

En 2004 se terminera la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits. À cette occasion, la Ligue des droits et libertés, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, organise un séminaire sur l'éducation aux droits. Lors de ce séminaire, les organisations impliquées dans l'éducation aux droits dresseront leur bilan et proposeront des façons d'accroître leur action afin de donner un nouvel élan aux pratiques d'éducation aux droits au Québec.

Toute demande d'information peut être adressée à : seminaire@liguedesdroits.ca

LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS



Formation pour les parents des communautés culturelles

Série de rencontres gratuites qui s'adressent aux femmes et aux hommes immigrants. C'est une occasion de s'informer sur divers sujets et d'échanger avec d'autres parents. Plusieurs thèmes seront abordés dont la communication et les relations entre parents et adolescentes/adolescents ainsi que la question de la consommation chez les jeunes.

8 rencontres de 3 heures sont prévues à raison d'une par semaine

Les rencontres auront lieu les lundis de 12h 30 à 21h 30

Début : lundi, 16 février 2004

Information ou inscription à Élixir au 562-5771 (demander Mélanie)

Élixir est un organisme communautaire reconnu par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du PRATIC-05 sous la responsabilité du CLSC de Sherbrooke. Élixir est situé au 86 de la rue Wellington Nord, bureau 5 à Sherbrooke.



Le Centre Coopératif de Locaux Communautaires de Sherbrooke

LOCAUX À LOUER

Services de la coopérative :

Location de locaux - Location de salles de réunions, d'activités, d'animation, etc.

Service de photocopies pour membres résidents et auxiliaires

Une composante originale du Mouvement coopératif estrien

187, rue Laurier, Sherbrooke (Québec) (819) 563-8144

S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$

Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom :

Adresse :

Ville : _____ Téléphone : _____



CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270